



## Etre aidé pour la regularisation de mari

Par **coca**, le **15/01/2013** à **12:11**

Bonjour,

je suis française, mariée avec un marocain depuis 2 ans et ensemble depuis 4ans. Alors oui il est entré en France sans visas. Mais il est sur le territoire français depuis 13ans et à cumulé des preuves de sa présence. Il a obtenu l'AME pendant 2ans. Sa fille est française depuis 2004, elle est régularisée, à une petite fille née en France

Aujourd'hui nous essayons de régulariser sa situation mais nous sommes face des murs lorsque nous allons la préfecture de Marseille. On ne répond pas à nos questions ou bien nous sommes mal orientés et de plus plusieurs tentatives de dépôts de dossier sans succès. Aidée moi svp à trouver des solutions car j'ai peur que notre mariage ne résiste pas et qu'il soit obligé de repartir au Maroc. Merci de vos réponses